

Infos aux randonneurs

- ✓ Vous équiper : des vêtements et des chaussures pratiques et adaptés, un sac
- ✓ Restez attentif aux risques météo, à l'état du terrain
- ✓ Respectez les espaces protégés
- ✓ Restez sur les sentiers pour ne pas abîmer la flore et déranger la faune
- ✓ Gardez les chiens en laisse
- ✓ Récupérez vos déchets
- ✓ Partagez les espaces naturels
- ✓ Soyez discret
- ✓ Ne faites pas de feu
- ✓ Ne cueillez pas les fleurs



Comment suivre le balisage ?

LES TYPES DE BALISAGE	1	2	3
TYPE DE SENTIERS	GR	GR PAYS	PR
BONNE DIRECTION			
TOURNER À GAUCHE			
TOURNER À DROITE			
MAUVAISE DIRECTION			

1 GRANDE RANDONNÉE
2 GRANDE RANDONNÉE DE PAYS
3 PROMENADE & RANDONNÉE

Communauté de Communes

Roumois Seine



en Normandie

666, rue Adolphe Coquelin B.P 3
27310 Bourg-Achard

Service Tourisme

Tél. +33 (0)2 32 13 53 69

officedetourisme@roumoiseine.fr

roumoiseine.fr



Rédaction : Communauté de Communes Roumois Seine en Normandie

Crédits photos : Roumois Seine, Maison Berger, FFR, Adobe Stock

Conception : Partenaires d'Avenir

Impression : IRS

Décembre 2022 - Ne pas jeter sur la voie publique

Un R de randonnée

CIRCUIT

LE BOIS DE LA CABOCHE
à Saint-Pierre-du-Bosguérard

Flânerie sous les frondaisons



ITINÉRAIRE
DE RANDONNÉE
PÉDESTRE

10 KM

3H

BALISAGE JAUNE



Dénivelé -125/+125 m / Bitume : 47%
Difficulté ** (accessible : VTT)

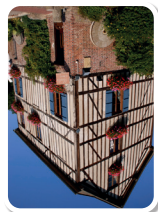
- | | |
|---|---|
| ☐ Famille | ☒ Marche nordique |
| ☒ Randonneur débutant | ☒ Course à pied |
| ☒ Randonneur expert | ☒ Joëlette |



particulier.
Une riche collection de 300 paires de sabots de toutes régions et pays ainsi que l'outillage autour de ce savoir-faire si



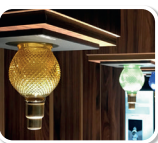
terroir et librairie.
ateliers cuisine boutique avec produits du centaine de plantes. Démonstrations, suite dans le jardin au milieu d'une plantes sauvages. Promenez-vous en- Découvrez les bienfaits et usages des Dans une chaumière du XVIIIème siècle, à La Haye-de-Routot



le dessus.
l'Eure pour sa roue à augets alimentée par le Moulin d'Amour est exceptionnel dans Mentionné aux archives depuis 1411, à Saint-Ouen-de-Pontcheuil



baye de Jumieges.
Dernier moulin à vent de l'Eure, construit au XIIIème siècle par les moines de l'Ab-



figues lampes Berger.
120 ans d'histoire. Fabuleuses et magnifiques lampes Berger.



long de l'année.
fitez des ateliers poterie proposés tout au du Roumois. Pour un instant créatif, pro-ceptionnelle, extraite autrefois au cœur à Bosroumols



l'observatoire de la Grand'Mare
à Sainte-Opportune-la-Mare
Cet observatoire de la Fédération de Chasse de l'Eure permet d'observer les oiseaux migrateurs en période de migration, ainsi que des oiseaux sédentaires tout au long de l'année.



Le Four à Pain
à La Haye-de-Routot
Retrouvez les saveurs d'autrefois et du bon pain d'autan grâce aux cuissons organisées par l'Association Terres Vivantes en Normandie dans cet ancien four à pain du XVIIIème siècle chauffé au bois.



Ils millénaires, chapelle et oratoire
à La Haye-de-Routot
Les deux ifs millénaires de La Haye-de-Routot, âgés d'environ 1500 ans, se sont creusés naturellement au fil du temps. L'un est devenu une chapelle dédiée à Sainte-Anne, tandis que l'autre a été transformé en oratoire voué à Notre-Dame de Lourdes.



La Chapelle St Thomas
à Aizier
Oubliez votre époque, vous êtes en l'an 1200... Un parcours initiatique riche en émotions. Voyage dans le temps avec la Chapelle Saint Thomas, ancienne léproserie médiévale.



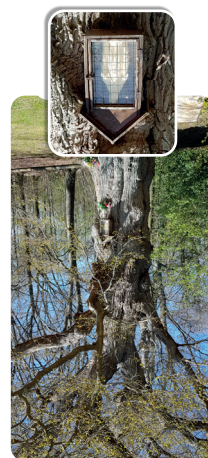
A découvrir aussi
en Roumois Seine ...



Afin de contribuer
au bon entretien des chemins
de randonnées,
merci de nous signaler
les améliorations que
nous pourrions apporter
à l'adresse mail suivante :
officedetourisme@roumoiseine.fr
ou au 02 32 13 53 69



Eglise St Pierre
La première église de Saint-Pierre-du-Bosguérard fut bâtie au XIème siècle. Elle fut en grande partie reconstruite aux XIIIème et XIVème siècles et seule la façade extérieure fut conservée. Le porche normand en galandage date du XVème siècle. Dans le cimetière se trouve un magnifiqu calvaire datant du XVème siècle, classé au monument historique.



Chêne à la vierge
Arbre sacré dans de nombreuses traditions, le chêne est symbole de sagesse, de force tant morale que physique, emblème d'hospitalité. Il devient ainsi équivalent à un temps, un lieu de dévotion ou de pèlerinage. C'est pourquoi, souvent des offrandes lui sont faites pour solliciter l'intervention divine. Planté au XVIIIème siècle, il dépasse les 6 m de circonférence. Il est inscrit aux Monuments Historiques depuis le 16 octobre 1934.



Au départ de la Mairie de St-Pierre du Bosguérard, dos à la Mairie, prendre rue Marcel Leclerc sur la gauche.

Prendre à droite sur la Rue Marie de Vaudemont. Tourner aussitôt à gauche sur le chemin en herbe. Faire le tour de l'espace « mare et arbres » et ressortir à droite via le chemin redonnant sur la rue Henri Colliot. Tourner à gauche sur la Rue Henri Colliot puis prendre à droite sur le chemin Jardillier.

Continuer sur ce chemin. Traverser la D80 et continuer tout droit par le chemin de la Mésangère. A la patte d'oie, suivre à gauche le chemin du Heuzé. Dans le virage, quitter le chemin du Heuzé et continuer sur le chemin en herbe tout droit.

Rejoindre le chemin du Mesnil toujours tout droit puis à l'embranchement prendre le chemin à gauche. Suivre le chemin à travers bois (Bois de la Caboché). Rejoindre la route des Cateliers jusqu'au Chêne à la Vierge.

Rebrousser chemin jusqu'à l'entrée sur le chemin du Heuzé mais prendre aussitôt le chemin à droite et non le chemin du Heuzé.

A Suivre le chemin Auvray Ballicorne et traverser la D80. Continuer tout droit Rue Marcel Leclerc jusqu'au retour au point de départ.

CIRCUIT

LE BOIS DE LA CABOCHE à Saint-Pierre-du-Bosguérard



Hébergements



A ne pas manquer



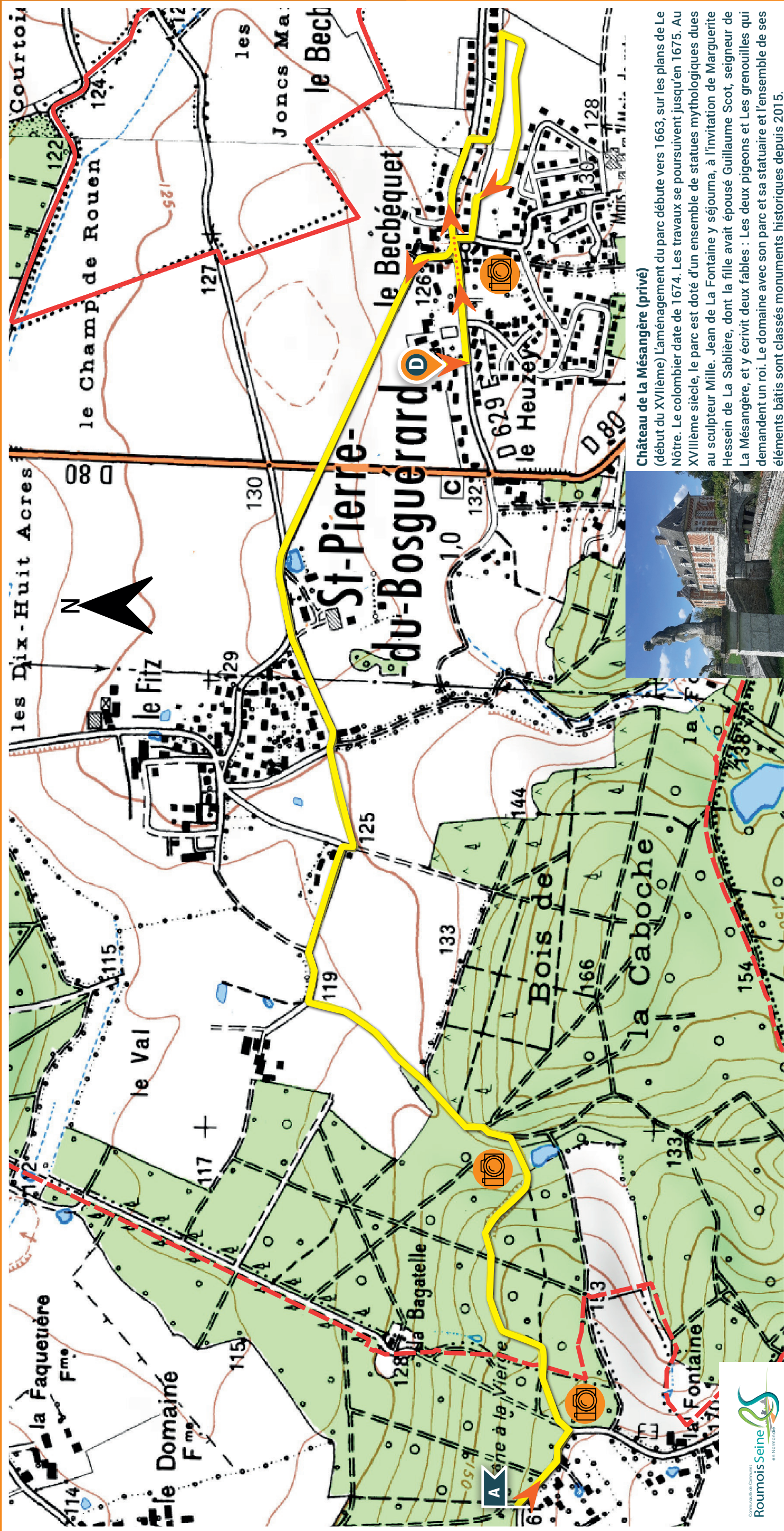
Aires pique-nique



Restaurants



Panorama



Château de la Mésangère (privé)

(début du XVIIIème) L'aménagement du parc débute vers 1663, sur les plans de Le Nôtre. Le colombier date de 1674. Les travaux se poursuivent jusqu'en 1675. Au XVIIIème siècle, le parc est doté d'un ensemble de statues mythologiques dues au sculpteur Mille. Jean de La Fontaine y séjourna, à l'invitation de Marguerite Hessein de La Sablière, dont la fille avait épousé Guillaume Scot, seigneur de La Mésangère, et y écrivit deux fables : Les deux pigeons et Les grenouilles qui demandent un roi. Le domaine avec son parc et sa statuaire et l'ensemble de ses éléments bâtis sont classés monuments historiques depuis 2015.